



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 27 – Semaine du 3 au 7 juillet 2023

En bref

Tunisie :

- L'inflation poursuit son ralentissement pour s'élever à 9,3% en juin 2023
- Les transferts des Tunisiens de l'étranger durant le 1er semestre 2023 atteignent des proportions quasiment aussi importantes que le service de la dette extérieure
- L'Office des céréales achète 200 000 tonnes de blé à l'international
- Le Président de la République tunisienne exprime son refus de l'Open Sky
- Ouverture des plis de l'appel d'offre pour le pont de Bizerte
- Le climat des affaires en baisse de 3,4 points par rapport à 2020 selon le baromètre de l'ITCEQ

LE CHIFFRE À RETENIR

9,3%

L'inflation en Tunisie en juin 2023, en glissement annuel.

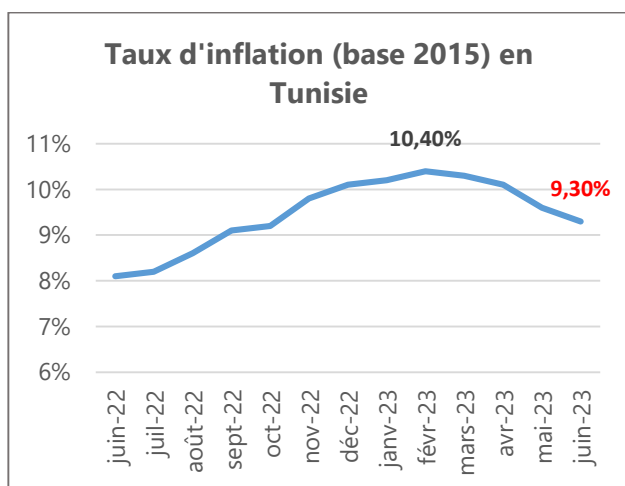
Libye :

- Le Conseil présidentiel institue un Haut comité destiné à suivre des dépenses budgétaires et à garantir la répartition équitable des ressources
- La NOC annonce une production d'1,2 M de barils par jour en juin
- Réunion entre Mohamed Menfi, Abdelhamid Dbeiba, Farhat Ben Gdara et Seddiq El Kebir à la Banque centrale de Libye
- Discussions autour du développement de l'aéroport de Mitiga

Tunisie

- **L'inflation poursuit son ralentissement pour s'élever à 9,3% en juin 2023**

L'Institut National de la Statistique (INS) rapporte dans [son dernier bulletin](#) que le taux d'inflation a diminué en juin, à 9,3% en glissement annuel après 9,6% le mois précédent, et 0,4% en glissement mensuel contre 0,5% au mois précédent. L'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) se replie à 7,4% contre 7,5% en mai. L'inflation générale est due à la hausse des prix alimentaires de 15,2% (contre 15,9% en mai) et les prix des produits manufacturés, en hausse de 8% (contre 8,2% en mai). Les prix des produits libres augmentent de 10,7% (contre 11,1% en mai), tandis que ceux des produits encadrés augmentent de seulement 4,9% (contre 5,0% en avril). Le contraste est saisissant entre les prix des produits alimentaires libres, en hausse de 17,8% (contre 18,5% en mai), et ceux des produits alimentaires encadrés, en hausse de 0,8% (contre 0,6% en mai).



- **Les transferts des Tunisiens de l'étranger durant le 1^{er} semestre 2023 atteignent des proportions quasiment aussi importantes que le service de la dette extérieure**

Selon [les indicateurs monétaires et financiers quotidiens](#) de la Banque centrale de Tunisie (BCT), les transferts des Tunisiens de l'étranger (comptabilisés en tant que « *revenus du travail cumulés (en espèces)* ») sur le premier semestre 2023 se sont élevés à 3 914 M TND, soit 1,3 Md \$, en augmentation de 7,4% en glissement annuel. Ces transferts atteignent quasiment le montant du service de la dette extérieure sur le premier semestre 2023, à savoir 3 986,6 M TND, en augmentation de 7,0% en glissement annuel.

- **L'Office des céréales achète 200 000 tonnes de blé à l'international**

Selon [Agricensus](#), l'Office des céréales a acheté 100 000 tonnes de blé meunier et 100 000 tonnes de blé dur à l'international. Cet appel d'offre est passé dans un contexte de mauvaises récoltes attendues cette année, causées par l'importante sécheresse. La collecte de blé dur prévue pour cette année ne dépasserait pas 170 000 tonnes selon les dernières estimations, loin des 740 000 tonnes collectées l'année dernière, la différence se traduisant par un besoin supplémentaire d'importations par rapport à 2022 estimé à environ 600 000 tonnes.

- **Le Président de la République tunisienne exprime son refus de l'Open Sky**

Le Président de la République tunisienne, Kais Saïed, a reçu au Palais de Carthage le 30 juin le Ministre du Transport, Rabie Majidi, et le PDG de Tunisair, Khaled Chelly. Kais Saïed a pointé du doigt « *la corruption* » qui a rongé l'entreprise publique, ainsi que les responsables « *qui ont voulu sa faillite afin de la céder ultérieurement, comme cela s'est produit pour un certain nombre d'institutions et*

d'entreprises publiques ». Le Président de la République tunisienne a par ailleurs exprimé un clair refus de la mise en place de l'*Open Sky* en Tunisie : « *le ciel doit être ouvert aux avions tunisiens et non envahi par des avions qui ne laissent pas de place aux nôtres dans leurs essais* ». Les différents interlocuteurs ont conclu la réunion en abordant la nécessité de renouveler la flotte de Tunisair.

• Ouverture des plis de l'appel d'offre pour le pont de Bizerte

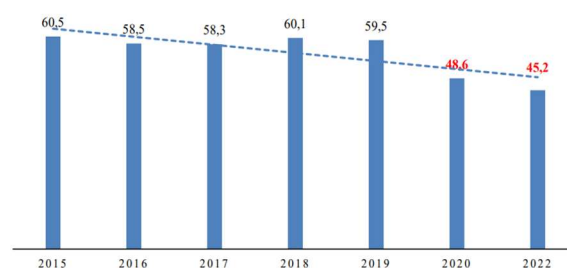
Les autorités tunisiennes ont procédé à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offre International (AOI) pour l'attribution du marché de la troisième tranche du projet du nouveau pont de Bizerte le 6 juillet. D'une longueur de 2 km, ce pont devrait créer une liaison routière permanente entre les deux rives du canal de Bizerte permettant la décongestion de l'axe principal de la ville et la facilitation du passage de tous types de bateaux dont les grands navires commerciaux qui aujourd'hui nécessitent une levée systématique du pont mobile actuel. Avec des travaux prévus pour fin 2023, ce projet est considéré comme le plus important projet d'infrastructure du pays après le projet de port en eaux profondes d'Enfida. Le 13 juin dernier, une délégation de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) s'était rendue à Bizerte afin de s'assurer de l'avancement des travaux techniques des première et troisième tranche. Une délégation de la Banque africaine de développement (BAD) avait également fait le déplacement le 26 juin dernier afin de se renseigner sur les droits des propriétaires alors que près de 400 expropriations sont attendues dans le cadre de ce projet. Pour rappel, ce projet d'un montant de 277 M EUR est financé par la BEI à hauteur de 123 M EUR et la BAD à 122 M EUR.

• Le climat des affaires en baisse de 3,4 points par rapport à 2020 selon le baromètre de l'ITCEQ.

L'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ) a récemment publié la 22^{ème} édition du baromètre du climat des affaires (IPCA)

mené auprès chefs d'entreprises dont le score s'est élevé à 45,2%, soit une baisse de 3,4 points par rapport à 2020 (la mise en place d'un nouveau processus de numérisation de la collecte de données suite à la crise sanitaire n'a pas permis de mener l'enquête en 2021). Cet indicateur qui varie de 0 à 100 en se rapprochant de 100 dans le cas d'un climat des affaires favorable, se situe pour la deuxième fois consécutive en dessous de 50/100, ce qui constitue un élément révélateur de la détérioration de l'appréciation de l'environnement des affaires en Tunisie par les entrepreneurs. Parmi les facteurs explicatifs de cette détérioration évoqués dans le rapport figurent la complexité et la lourdeur des procédures administratives ainsi que la prolifération de la corruption. L'ITCEQ estime que la numérisation des procédures administratives pourrait permettre d'inverser la tendance.

Graphique 1 : Evolution de l'Indicateur de Perception du Climat des Affaires (IPCA)



Source : Enquêtes climat des affaires et compétitivité des entreprises



Libye

- **Le Conseil présidentiel institue un Haut comité destiné à suivre les dépenses budgétaires et à garantir la répartition équitable des ressources**

Le Conseil présidentiel de Libye a institué le 6 juillet un Haut comité destiné à suivre les dépenses budgétaires et à garantir la répartition équitable des ressources. La présidence est assurée par le Président du Conseil présidentiel, Mohammed el-Menfi, la vice-présidence par le Président de la NOC, Farhat Bengdara, et douze autres membres représentant le CP, le Gouvernement d'Union Nationale, l'ANL, la NOC, le Haut Conseil d'Etat, la Chambre des Représentants et la Banque Centrale de Libye. Le Comité prend ses décisions à la majorité des 2/3 et a pour mission de : (i) déterminer les dépenses de l'Etat sur la base de la « rationalité budgétaire et la répartition équitable », (ii) suivre les recettes et les dépenses gouvernementales selon les décisions prises par le Comité, (iii) s'appuyer sur les institutions internationales et nationales pertinentes pour améliorer la gouvernance budgétaire et la transparence, (iv) consolider les principes de transparence et (v) créer un climat budgétaire propice aux élections et garantir la répartition équitable des ressources pendant la période transitoire.

- **La NOC annonce une production d'1,2 M de barils par jour en juin**

La NOC a déclaré le 4 juillet que la production s'est maintenue au rythme moyen des derniers mois, atteignant en juin un chiffre de 1,2 M de barils par jour. Par ailleurs, la production de condensat (mélange liquide d'« hydrocarbures légers » obtenu par condensation de certains gaz naturels) s'est élevée à 54 000 barils par jour au cours des dernières semaines. Toutefois, l'institution n'a pas publié les taux de production de gaz ou de consommation domestique de la compagnie générale d'électricité.

- **Réunion entre Mohamed Menfi, Abdelhamid Dbeiba, Farhat Ben Gdara et Seddiq El Kebir à la Banque Centrale de Libye**

Une réunion s'est tenue le 5 juillet à la Banque centrale libyenne (BCL), à laquelle participaient le Président du Conseil Préseidentiel Mohamed Menfi, le Chef du gouvernement d'union nationale (GUN), Abdelhamid Dabaiba, le gouverneur de la BCL, Seddiq Al-Kebir et le président de la National Oil Corporation (NOC), Farhat Ben Gdara. La réunion a été consacrée au suivi des résultats de la réunion du Conseil suprême des affaires énergétiques et de son approbation du plan de la NOC qui vise à augmenter la production pétrolière et gazière, et à créer des partenariats avec des sociétés internationales dans le domaine de l'exploration. Les participants ont exprimé leur soutien aux efforts de la NOC, soulignant la nécessité de dévoiler avec transparence tous les revenus pétroliers perçus et des procédures contractuelles prises par la NOC en coopération avec le Bureau d'audit.

- **Discussions autour du développement de l'aéroport de Mitiga**

Des discussions se sont tenues au siège de l'Autorité des aéroports afin de préparer la proposition de structure d'investissement pour l'aéroport de Mitiga à Tripoli. Cette réunion a été l'occasion d'aborder les questions relatives aux mécanismes de financement et aux étapes de mise en œuvre mais également d'examiner l'étude de faisabilité économique du projet de concession préparée par KPMG Consulting. Pour la mise en œuvre de ce projet, le cabinet de conseil s'est appuyé sur sa méthode de « conception, construction, exploitation et transfert » (DBOT).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international